

Assises nationales sur le cadrage académique de la professionnalisation des
enseignements universitaires au Cameroun
Yaoundé, les 18, 19, 20 avril 2018

**INSERTION DES DIPLOMES DES FILIERES
PROFESSIONNELLES AU CAMEROUN : UN REGARD
CRITIQUE PAR LES ORGANISATIONS
PROFESSIONNELLES**

Par :
Célestin TAWAMBA
Président du Groupement Inter-Patronal du Cameroun

Excellence Monsieur le Ministre de l'enseignement supérieur ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des organisations du secteur privé ;

Mesdames et Messieurs les Recteurs et autres Dirigeants des universités et institutions d'enseignement supérieur ;

Mesdames, Messieurs,

En prenant la parole ici à l'occasion de ces Assises de réflexion, d'informations et d'échanges, je voudrais d'abord saluer la dynamique du partenariat public-privé qui trouve en cette occasion solennelle, un terreau d'expression fertile.

Dans le but d'honorer, autant que faire se peut, le privilège qui m'a été accordé de donner le point de vue de notre organisation patronale sur la réforme, je me propose de revenir sur le processus qui y a conduit et de donner notre regard sur la professionnalisation de l'enseignement. J'évoquerai ensuite quelques piliers stratégiques qui, de mon point de vue, devraient retenir l'attention de tous les acteurs dans la recherche de solutions à l'insertion des diplômés des filières professionnelles. Je terminerai, si vous y avez convenance, par une évocation des pistes de partenariat entre l'Etat et le Secteur privé dans cette quête.

**Excellence Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

Il y a une vingtaine d'années, les Pouvoirs publics engageaient une réforme universitaire visant la professionnalisation des enseignements pour apporter une solution fiable au problème de l'inadéquation entre la formation et l'emploi, et ainsi permettre aux entreprises d'accéder à des ressources humaines de qualité. Le cap était ainsi mis sur la nécessité de sortir la connaissance des amphithéâtres et rapprocher, autant que possible, la théorie de la pratique dans les entreprises.

Aujourd'hui, force est de constater que les résultats économiques et sociaux de cette professionnalisation sont très en-deçà des attentes. L'esprit de la réforme et surtout sa mise en œuvre y ont contribué pour une large part.

1. NOTRE REGARD SUR LE SYSTEME DE PROFESSIONNALISATION DE L'ENSEIGNEMENT

En effet, au nom d'une surenchère qui ne dit pas son nom, la réforme universitaire de 1993 a souffert de la non-association du secteur privé et de la multitude de directions en charge de la professionnalisation au sein du MINESUP. A cela est venu se greffer l'ajout de divers programmes. La prolifération des écoles de formation professionnelle et d'instituts de formation d'université a été source moins d'efficacité et plus de confusions et d'inefficiences. Aujourd'hui plusieurs

financements étrangers sont alloués à la formation professionnelle.

Comme si cela ne suffisait pas, votre département Ministériel comme celui de l'Emploi, parlent tous de professionnalisation. Tout récemment, le manque de coordination dans l'engagement de la réforme a donné lieu à des dérapages supplémentaires dont le plus emblématique avait été la proposition de création d'un Doctorat professionnel.

Pour les chefs d'entreprise, l'incompréhension a été grande. Eux qui ont besoin de clarté et de simplicité pour le déploiement de leurs activités y compris celles de recruter, ont dû faire face un manque de lisibilité manifeste. Ce faisant, les chefs d'entreprises et leurs organisations représentatives se sont interrogés sur la nature des objectifs de la professionnalisation et du problème qu'elle cherchait véritablement à résoudre.

Je pense qu'avec de tels handicaps, l'objectif affiché d'une professionnalisation favorisant l'insertion significative des jeunes diplômés ne pouvait être atteint. Il ne le pouvait d'autant plus que, dans le même temps, l'atonie du secteur formel de notre économie ne laissait des opportunités de repli aux jeunes que dans l'informel, y compris pour des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur. Cette situation constitue une véritable bombe à retardement social avec un risque important de démotivation entrepreneurial des jeunes et de fragilisation de la paix sociale.

C'est dire le besoin urgent et pressant qui est que l'insertion professionnelle chaque année des vagues massives de

nouveaux demandeurs puisse passer par une professionnalisation revisitée et la création de nouveaux débouchés dans l'économie formelle. Pour ce faire, il importe de mobiliser tous les leviers à notre disposition dans une démarche concertée.

**Excellence Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

2. LES PISTES DE SOLUTIONS

Les stratégies à développer pour adresser le problème de l'insertion des diplômés de l'enseignement supérieur doivent être à la hauteur des défis relevés.

Le renforcement du système de professionnalisation des enseignements supérieurs se présente comme une condition sine qua non à l'emploi, car une qualification pertinente est un élément-clé pour intégrer le marché du travail. Il convient donc de passer à une formation de qualité à travers :

- la modernisation des infrastructures et équipements de formation,
- l'amélioration et la standardisation des référentiels de formation,
- la diversification des modes de formation,
- l'amélioration de la formation des formateurs et, surtout, une meilleure implication des milieux professionnels et des entreprises,
- une meilleure harmonisation de la politique de professionnalisation communautaire à travers le CAMES

afin de se doter d'un système LMD plus viable dans la sous-région.

Implication des entreprises et des milieux professionnels

Un véritable partenariat Université-Entreprise est nécessaire sur l'élaboration des curricula, la dispense des enseignements, la délivrance des certifications et la gouvernance des instituts de formation.

Par ailleurs, nous devons travailler à la généralisation de l'approche par compétences à travers laquelle la formation sera pilotée par la demande économique, en cohérence avec notre stratégie de développement. Quelques axes d'actions méritent à cet effet d'être explorés :

- La mise en place d'un cadre réglementaire pour la promotion des stages en entreprise et de la formation en alternance,
- L'arrimage de la recherche universitaire aux besoins des entreprises pour des entreprises plus performantes et une recherche-développement mieux soutenue,
- L'ouverture des portes des entreprises aux enseignants de l'Université, à travers des visites et des stages d'imprégnation,
- Le recours par l'Université de professionnels de l'entreprise dans les enseignements,
- La mise à profit des contrats de partenariat de publics/privés (PPP) pour contribuer à résorber le déficit en infrastructures des établissements universitaires, à travers de véritable aménagement fiscaux.

Au-delà de ces pistes qui permettraient de relever le niveau et la pertinence des enseignements, des réponses globales sont également indispensables. Pour que nos jeunes diplômés puissent trouver un emploi, il faut que les conditions de création de ces emplois soient aménagées ; Il s'agit notamment de :

- l'amélioration de l'environnement des affaires,
- l'amélioration de l'efficacité du marché du travail,
- la promotion de l'entrepreneuriat et de l'auto-emploi et La mise en place de mesures incitatives dans des secteurs cibles.

3. Le partenariat public/privé et la contribution des entreprises

L'évocation de ces différentes pistes montre à suffisance que l'amélioration de l'insertion professionnelle exige un effort large et concerté.

En tant que garant du bien-être collectif, le Gouvernement est sans doute le principal acteur interpellé pour créer un environnement favorisant l'insertion des diplômés.

En tant que principaux fournisseurs d'emplois, les employeurs sont également interpellés. Notamment, les entreprises et leurs organisations représentatives ont ainsi un rôle central dans l'identification (et conséquemment dans la conception et l'exécution) des formations appropriées et des qualifications dont l'économie a besoin.

Des avancées sont aussi attendues d'elles en termes (i) d'améliorations de conditions de travail, d'orientation des recrutements pour lesquels elles sont appelées à davantage faire confiance à la jeunesse formée,

(ii) de renforcement des actions rentrant dans le cadre de leur responsabilité sociétale et (iii) de plaider auprès des politiques pour l'amélioration des performances du système économique et social.

S'agissant de l'amélioration du système de formation, et dans le cadre de la Charte MINESUP-GICAM, il y a lieu de faire, un plaidoyer actif pour l'adoption d'une législation fiscale qui encourage les entreprises à s'impliquer dans la formation à travers le développement de la recherche-développement, la construction des établissements, l'accueil des stagiaires et l'attribution de contrats pré-emploi.

Toujours dans le domaine du développement de notre système de formation professionnelle, le GICAM a signé plusieurs accords de partenariats avec des universités d'Etat, des instituts de formation supérieure, et même des centres de formation professionnelle, mais sans véritable fil conducteur et stratégie claire.

**Excellence Monsieur le Ministre,
Mesdames et Messieurs,**

Pour conclure, je dirai que le problème de l'insertion des diplômés du Supérieur, aussi complexe soit-il, ne saurait être une fatalité.

Il soulève des problèmes de construction de la relation Université – Entreprise, de structuration de notre tissu économique, de la qualité de notre gouvernance publique et privée et de notre modèle global de développement économique social, mais je reste convaincu que notre pays a les moyens d'y faire face.

Pour cela, il est indispensable d'agir tous ensemble de manière concertée et cohérente pour redonner de l'espoir et des perspectives à nos jeunes et, ce faisant, les ériger en atout majeur du développement de notre pays. Leur besoin d'insertion professionnelle et l'exigence de performance des entreprises sont intimement liés. Doter les jeunes de capacités c'est aussi doter les entreprises de capacités nécessaires. Le GICAM et ses membres sont prêts à jouer leur rôle. Elles n'espèrent en retour que des signaux positifs de la part de l'Etat.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

Célestin TAWAMBA

Président